



A Saint-Maur,
Le 6 juin 2020

Objet : *Annulation du National de Saint-Maur du 5 et 6 septembre 2020*

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Comité de l'Indre,
Monsieur le Président de la F.F.P.J.P,

La conjoncture actuelle liée à l'épidémie amène le club de l'US Saint-Maur Pétanque à prendre la décision suivante qui est l'annulation de notre national pétanque du 5 et 6 septembre 2020.

Etant dans l'impossibilité de se projeter sur les mesures sanitaires qui nous seront imposées à cette date, au vue des difficultés économiques rencontrées par les entreprises et sociétés que nous sollicitons habituellement pour construire ce projet, pour ne pas rompre la « santé financière du club » et avant tout penser à protéger nos licenciés et bénévoles.

Toutes les raisons citées ci-dessus nous font prendre ainsi une telle décision d'annulation pour cette année.

Nous sollicitons la F.F.P.J.P pour reconduire notre national de Pétanque l'année prochaine qui se déroulera dans des conditions plus propices.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations sportives les plus respectueuses.

Le Président
Dominique MALTERRE